



Programme d'Activités 2023

Décembre 2022

E-mail: <u>assistanat@capec-ci.org</u> - <u>www.capec-ci.org</u> / Sise au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	
1- CONTEXTE GENERAL	2
1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL	2
1.2- CONTEXTE NATIONAL	3
2- ACTIVITES PREVUES POUR 2023	∠
2.1- ETUDE DE RECHERCHE	2
2.2- PUBLICATIONS	13
2.3- FORMATION	13
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE	13
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX	14
2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS	14
2.7- AUTRES ACTIVITES	
3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES	15
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE	15
3.2- RISQUES	15
CONCLUSION	15
ANNITYEC	1.0

INTRODUCTION

La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) devra continuer au cours de l'année 2023, sous les orientations de son Comité de Pilotage, d'accroître sa notoriété dans le cercle des institutions qui comptent dans le domaine de la réflexion économique, du renforcement des capacités, et de l'assistance technique.

L'expertise de la CAPEC est aujourd'hui reconnue au-delà des frontières ivoiriennes. Elle s'impose de plus en plus comme une structure nationale, voire africaine capable d'orienter la politique économique. Ainsi, selon le rapport du Centre africain pour l'évidence (Africa Centre for Evidence), la CAPEC fait partie des structures ayant conduit au moins une étude d'évaluation d'impact randomisée dans le monde. En Afrique, seulement 18 pays sont répertoriés à cet effet.

L'année 2022 a été marquée, au niveau mondial, par le conflit en Ukraine. La CAPEC a apporté son expertise à travers la réalisation d'une étude pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances. Cette étude porte sur l'incidence de la pandémie de covid-19 et de la crise ukrainienne sur l'économie ivoirienne. Aussi, la CAPEC a-t-elle apporter son expertise à travers la réalisation d'études pour le compte d'institutions nationales, africaines et internationales, à l'exemple de l'étude prospective Madagascar 2030-2040-2063 et de l'étude prospective UEMOA 2040 (en cours de réalisation).

Au niveau national, la CAPEC a apporté son appui au Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État, pour l'évaluation de mesures fiscales portant sur les problématiques de : (i) la réduction du taux normal de la TVA, (ii) changement du taux l'impôt BIC et (iii) la rationalisation du code des investissements. Elle apporte également son appui permanent à l'Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises (ONCE). Au niveau international, la CAPEC a réalisé pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, (FAO) une étude relative aux systèmes alimentaires. La Cellule a aussi conduit d'autres études pour le compte de ministères, structures publiques et organisations internationales.

L'année 2023 représente l'année médiane de la mise en œuvre du Plan National de développement (2021-2025) dont les objectifs visent à accélérer la transformation structurelle, d'assurer une répartition équitable des fruits de la croissance et de faciliter l'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE). A cet effet, la CAPEC continuera d'apporter son expertise au renforcement des capacités de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile pour la consolidation de la forte croissance observée et pour une plus grande atteinte des objectifs du PND.

La vision de la CAPEC est d'accroître sa contribution aux analyses et à la prise de décision en matière de politiques économiques en Afrique et en Côte d'Ivoire en particulier, surtout que des défis majeurs demeurent sur la route de la transformation structurelle des économies et de l'accroissement du bien-être des populations.

Ce document présente le programme d'activité détaillé de la CAPEC pour l'année 2023. Il est en phase avec les orientations stratégiques du PND 2021-2025, la vision Côte d'Ivoire 2030 et prend en compte un ensemble de défis auxquels fait face l'État de Côte d'Ivoire, notamment les perturbations économiques résultantes du conflit en Ukraine. Il est structuré autour de trois sections. La première permet de décrire le contexte général ; la deuxième est le cadre de présentation des activités prévues pour l'année 2023 tandis que la troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

1- CONTEXTE GENERAL

Cette section comprend dans un premier temps le contexte mondial et régional et dans un second temps une analyse du contexte national, qui permettent d'orienter les activités à mener.

1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL

L'année 2022 fut marquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie (en février), la persistance de la pandémie de COVID-19, une inflation qui atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies et le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions. Selon le Rapport « Perspectives de l'Economie Mondiale Octobre 2022 » du Fonds Monétaire International (FMI), la normalisation des politiques monétaires et budgétaires, qui avaient apporté un soutien sans précédent pendant la pandémie, freine la demande en cette période où les décideurs sont soucieux de ramener l'inflation aux niveaux cibles. Cependant, les pays sont de plus en plus nombreux à connaître un ralentissement, voire une contraction, de leur activité économique. Le sort de l'économie mondiale dépend essentiellement de la bonne calibration de la politique monétaire, du déroulement de la guerre en Ukraine et d'éventuelles nouvelles perturbations de l'offre liées à la pandémie, en Chine par exemple.

Selon le FMI (2022), la croissance mondiale devrait ralentir en passant de 6,0 % en 2021 à 3,2 % en 2022. Cette perspective de l'économie mondiale est liée à une contraction du PIB américain au premier semestre de 2022, suivi d'un repli dans la zone euro au second, et à une persistance des contaminations à la COVID-19 et des confinements en Chine, sur fond de crise grandissante du secteur immobilier. Selon les prévisions, l'inflation mondiale bondira de 4,7 % en 2021 à 8,8 % en fin 2022. La croissance mondiale devrait atteindre 2,7 % en 2023 et l'inflation mondiale diminuera en passant à 6,5 % en 2023 puis à 4,1 % en 2024.

Des risques de détérioration plus élevés que d'habitude continuent de peser sur les perspectives. La croissance pourrait de nouveau être entravée par une résurgence de la COVID-19 ou de nouvelles alertes sanitaires d'ampleur mondiale. L'inflation pourrait persister plus encore, sous l'effet de nouveaux chocs sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Le durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale pourrait être à l'origine d'une vague de surendettement dans les pays émergents. Enfin, la fragmentation géopolitique pourrait gêner les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux, entravant davantage la coopération en matière climatique.

Face aux risques qui pèsent sur les perspectives, les pays doivent prendre des mesures pour prévenir ces risques. La politique monétaire doit continuer de s'employer à rétablir la stabilité des prix. La politique budgétaire doit avoir pour priorité la protection des groupes vulnérables au moyen d'aides ciblées à court terme pour atténuer les effets de la crise du coût de la vie, qui se fait sentir à l'échelle mondiale. Une amélioration sensible des cadres de résolution de la dette s'impose pour remédier à l'aggravation de l'endettement des États provoquée par le ralentissement de la croissance et l'augmentation des coûts de l'emprunt. Une intensification des réformes structurelles destinées à améliorer la productivité et la capacité économique atténuerait les problèmes d'approvisionnement, ce qui épaulerait la politique monétaire dans sa lutte contre l'inflation. Les mesures visant à accélérer la transition vers les énergies vertes porteront leurs fruits à long terme en matière de sécurité énergétique et de coûts du changement climatique.

Avec un environnement extérieur moins porteur, les deux crises mondiales majeures (la pandémie persistante de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien) pourraient assombrir les perspectives économiques de l'Afrique. La croissance en Afrique subsaharienne devrait atteindre 3,8 % en 2023 selon les projections de la Banque Mondiale (2022). Une perturbation prolongée du commerce mondial des céréales et des engrais à la suite de la guerre en Ukraine dégraderait considérablement l'accessibilité financière et la disponibilité des aliments de base dans toute la région. En outre, l'insécurité et la violence pourraient également assombrir les perspectives de croissance, en particulier dans les pays à faible revenu, tandis que l'augmentation rapide du coût de la vie risque d'envenimer les troubles sociaux.

1.2- CONTEXTE NATIONAL

L'année 2022 est marquée par la persistance de la pandémie de COVID-19, la crise ukrainienne et des tensions inflationnistes. Au niveau budgétaire, la crise ukrainienne a induit des pertes substantielles de recettes fiscales, notamment sur les produits pétroliers. L'inflation en côte d'ivoire a connu une légère accélération et le gouvernement ivoirien a pris des mesures fortes pour protéger le pouvoir d'achat des populations. Un montant d'environ 55 milliards de FCFA a été décaissé pour assurer, de janvier à mars 2022, un subventionnement partiel des prix des produits pétroliers tels que le gasoil pour éviter l'impact sur le coût de la vie. Le prix de certaines denrées alimentaires a été plafonné pour une période de trois (03) mois.

A moyen terme (2023-2025), le taux de croissance moyen est projeté à 7,2% et l'inflation devrait être maitrisée en dessous de la norme communautaire de 3% entre la période 2023-2025. Au niveau budgétaire, en dépit des nouvelles contraintes issues de la crise ukrainienne et de la situation sécuritaires dans le sahel, la pression fiscale progresserait en moyenne de 0,6% point de pourcentage du PIB l'an sur la période 2023-2024 pour se situer à 13,5% en 2024.

Le budget de 2023 s'équilibre en ressources et en charges à 11 694,4 milliards FCFA. Ledit budget est en hausse de 18,4% par rapport à 2022 (9 901,1 milliards de FCFA). Le budget a pour priorité de soutenir davantage les secteurs en difficulté et de soutenir les mesures face à

la pression inflationniste. En outre, le niveau à la hausse du budget devrait permettre de mettre en œuvre la politique de développement économique et social du pays, inscrite dans le PND 2021-2025.

En 2023, l'ensemble des différentes activités prévues visent à produire des connaissances additionnelles sur des problématiques majeures et à les diffuser afin d'accompagner le Gouvernement, mais aussi le secteur privé et la société civile, dans la mise en œuvre du PND 2021-2025 et dans l'atteinte globalement des objectifs de développement.

2- ACTIVITES PREVUES POUR 2023

Le Programme d'activités de l'année 2023 s'articule autour de sept (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les formations, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) appuis techniques et conventions, et (7) les autres activités. La sous-section (8) permettra de présenter les résultats.

2.1- ETUDE DE RECHERCHE

Les chercheurs de la CAPEC comptent réaliser, en 2023, sept (07) études portant sur des thèmes relatifs à l'inclusion financière des jeunes vulnérables, à la croissance des micros, petites et moyennes entreprises formelles, aux effets de la transition énergétique dans les secteurs alimentaire et manufacturier, à la relation entre investissement public et productivité sectorielle, à l'effet du crédit domestique sur les échanges internationaux, à la résilience du marché du travail dans un contexte de participation aux chaînes de valeur mondiale et à l'entrepreneuriat féminin dans un contexte d'accès aux services communautaires de garde d'enfants.

<u>Etude 1</u>: Impact de la formation aux compétences non techniques sur l'inclusion financière des jeunes vulnérables en Côte d'Ivoire : Une preuve par Essai Randomisé Contrôlé du programme SCAED/ Dr BECHO Isabelle épse N'DRI

1- Contexte et justification

Dans de nombreux pays en développement, les jeunes constituent le segment de la population le plus important et dont la croissance est la plus rapide. Ceux-ci ont le potentiel pour stimuler la croissance économique. Pourtant, les jeunes se heurtent à de nombreux obstacles à la participation économique.

Disposant de peu d'options pour générer des revenus, les jeunes, en particulier dans les pays en développement, optent pour le travail indépendant. Toutefois, leur potentiel de gains est entravé par le manque d'outils de financement pour investir dans leur entreprise et augmenter leurs revenus. Les jeunes se trouvent dans une phase de transition de la vie. Le passage de la dépendance socio-économique à une pression financière accrue peut être très difficile pour

les jeunes, surtout lorsqu'ils ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins financiers. Ces difficultés conduisent les plus jeunes à se retrouver dans les rues, en développant des comportements antisociaux (Kimou et al,2021).

Dans l'optique d'apporter un meilleur encadrement aux jeunes vulnérables pour leur resocialisation et insertion professionnelle, le développement des compétences non techniques s'avère être une solution. La formation aux compétences non-techniques des jeunes dans les contextes post-conflits permet en effet de stabiliser émotionnellement les jeunes traumatisés, de gagner la confiance des employeurs et des employés potentiels Adhvaryu et al (2018), de favoriser l'inclusion sociale et financière Adoho et al (2014), de freiner les comportements violents Blattman et al, (2015),

Dans cette recherche, nous nous intéressons à la question de la contribution du développement des compétences non-techniques à, l'inclusion financière des jeunes vulnérables.

2- Objectifs de recherche

Cette étude a pour objectif d'évaluer l'impact de la formation aux compétences non techniques sur l'inclusion financière des jeunes vulnérables. Il s'agira spécifiquement de :

- i) établir la relation entre la formation aux compétences non techniques et la possession d'un compte d'épargne
- ii) évaluer l'effet causal de la formation aux compétences non-techniques sur la capacité à épargner
- iii) analyser l'effet induit du développement des compétences non techniques sur l'obtention de financement.

3- Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les données de long terme de l'expérience de terrain randomisée pour explorer l'impact du programme SCAED sur l'insertion des jeunes vulnérables. Cette expérience a été conduite par la CAPEC avec l'appui technique de l'Office du Service Civique National (OSCN) et l'appui financier du CRDI et du PEP. L'enquête de base s'est déroulée sur la période allant du 04 au 21 mars 2020 à Abidjan et du 1er au 15 Juillet 2020 à Bouake. L'enquête de long terme s'est tenue du 03 Mars 2022 au 10 Avril 2022 dans le district autonome d'Abidjan et à Bouaké

La variable de traitement : Bénéficiaire ou non du programme SCAED

Les variables de contrôle : L'âge, le niveau d'éducation, la localité, la taille du ménage, le statut familial.

4- Résultats attendus

i) La relation entre la formation aux compétences non techniques la possession d'un compte d'épargne est établie ;

- ii) l'effet causal de la formation aux compétences non-techniques sur la capacité à épargner est évalué ;
- iii) l'effet induit du développement des compétences non techniques sur l'obtention de financement est analysé.

<u>Etude 2</u>: Examen des facteurs de croissance des micros, petites et moyennes entreprises formelles en Côte d'Ivoire / Dr KOUADIO Kouassi Boniface

1- Introduction

L'entreprise est au cœur des stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté et ce, à travers la création d'emplois et de richesse. Certes, les grandes entreprises sont le principal gisement d'emplois dans le secteur privé formel par rapport aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), mais la contribution des PME à l'emploi total a augmenté au cours des dernières années. Les estimations du BIT (2017), montrent que le nombre de salariés dans les PME du secteur formel a presque doublé dans les 132 pays pour lesquels des données sont disponibles, et la part des PME dans l'emploi total est passée de 31 à 35%.

En Côte d'Ivoire, les PME représentent près de 98% des entreprises et contribuent à plus de 20% du PIB, 12% de l'investissement national et environ 23% des emplois modernes¹. Le gap ainsi observé entre la situation des PME en Côte d'Ivoire et celle des PME dans les pays avancés, illustre l'ampleur des investigations à mener pour répondre aux exigences d'une économie émergente. La Côte d'Ivoire ambitionne en effet d'atteindre la transformation structurelle de son économie par un rôle plus accru du secteur privé et spécifiquement par un tissu de PME compétitives, moteur d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois en faveur des jeunes et des femmes.

En dépit des initiatives telles que la création de l'Agence Côte d'Ivoire PME (ACIPME) en 2014 et récemment Guichet Unique de Développement des PME (GUDE-PME), les contraintes à la croissance des PME sont responsables du taux de mortalité élevé de celles-ci, corroboré par une durée moyenne de vie estimé à 4 ans (ACIPME, 2019).

Cette recherche s'intéresse ainsi à la problématique d'identification des facteurs explicatifs de la croissance des PME et des TPE en Côte d'Ivoire.

2- Objectifs

Cette étude vise à identifier les obstacles à la croissance des PME et des TPE/PME. Il s'agira plus spécifiquement de :

- (i) identifier les barrières à croissance des PME;
- (ii) déterminer les moteurs de leur croissance dans les PME.

6

¹ http://www.fipme.ci/newscast/read?k=YB3865zXyf1580203456Ky

3- Méthodologie

Pour analyser les facteurs explicatifs des obstacles à la croissance des PME et TPE/PME, l'étude se basera sur une variante du modèle empirique d'Evans (1987) pour estimer l'effet des caractéristiques des managers et des entreprises, de l'environnement des affaires sur la croissance. Le modèle d'Evans estime l'incidence de l'âge et de la taille de l'entreprise sur la croissance.

Les données utilisées sont des données d'enquêtes d'entreprises ivoiriennes, collectées dans le cadre du programme RPED 2016 (Regional Program on Enterprise Development). Ce projet a été coordonné et financé par la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire et réalisé 2016 dans les villes d'Abidjan et du reste du pays auprès de 231 entreprises de plusieurs secteurs d'activités à partir d'une base de sondage d'entreprises dont 268 à Abidjan et 98 dans les autres villes ; dont 120 entreprises du secteur manufacturier, 114 du commerce et 127du secteur des services.

4- Résultats attendus

- (i) les barrières à croissance des PME et TPE/PME sont identifiés ;
- (ii) Les moteurs de croissance des PME et TPE/PME sont déterminés.

<u>Etude 3</u> : Transition énergétique dans les secteurs alimentaire et manufacturier en Côte d'Ivoire / Dr Aboua Christian

1- Contexte et Problématique

L'accès à l'énergie moderne est fondamental pour la transformation structurelle durable des économies des pays en développement. A cet effet, une transition énergétique traduite par une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie – c'est-à-dire des sources fossiles vers des sources renouvelables, peut contribuer à un meilleur développement économique et social, ainsi qu'à une réduction de la pauvreté.

Selon les statistiques de 2019², de la Direction Générale de l'Energie en Côte d'Ivoire, la production totale d'énergie est dominée par la biomasse (bois, charbon de bois, résidus et déchets végétaux) à 62,1%, suivie par le pétrole brut et le gaz naturel respectivement à 17,7% et 17,4%. L'électricité primaire est représentée par l'hydroélectricité avec seulement 2,8%. Au niveau de la consommation, le pétrole représente 74,7% des approvisionnements en énergies primaires. De cette consommation, la biomasse est le combustible dominant (59,9%) pour satisfaire principalement les besoins des ménages, suivi des produits pétroliers (30,7%), l'électricité (8,1%) et le gaz naturel (4,3%). Cette situation montre que la transition énergétique vers des sources d'énergie renouvelable reste encore lente.

Une récente étude réalisée au Rwanda, au Sénégal et en Afrique du Sud (Mohlakoana et al. 2019) a montré que les schémas d'utilisation de l'énergie dans le secteur informel alimentaire

² BILAN ENERGETIQUE Résumé des chiffres de 2019, DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE DIRECTION DU SUIVI ET DE LA REGLEMENTATION DE L'ENERGIE SOUS DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES SYSTEMES D'INFORMATIONS

ne sont pas toujours bien compris par les décideurs et les autorités locales qui réglementent leurs activités commerciales.

Cette proposition de recherche s'intéresse ainsi aux entreprises informelles de transformation alimentaire et manufacturière en Côte d'Ivoire. Elle veut comprendre les modes d'utilisation d'énergie dans ces deux secteurs et apercevoir les moyens par lesquels ce secteur informel peut s'adapter à l'utilisation d'une énergie durable.

2. Objectifs

L'objectif général de cette étude est d'identifier les déterminants de la transition énergétique dans le secteur informel alimentaire et manufacturier. De façon spécifique, il s'agira de :

- (i) analyser les facteurs explicatifs de l'utilisation de l'énergie moderne dans le secteur informel alimentaire ;
- (ii) identifier les risques et les opportunités de la transition énergétique dans le secteur informel alimentaire ;
- (iii) identifier les bonnes pratiques dans le secteur informel alimentaire favorables à une transition énergétique qui n'entraine pas de perte d'emplois et qui ne limite pas l'accès à l'énergie des acteurs.

3. Méthodologie

Les données proviennent d'une enquête réalisée dans la commune d'Abidjan et à Grand-Bassam. Au total, 651 entreprises du secteur informel ont été enquêtées. Précisément, 448 (69%) des 651 entreprises du secteur informel interrogées sont dans la transformation alimentaire, tandis que 203 (31%) sont dans le secteur manufacturier.

La démarche comprend une analyse statistique et une analyse économétrique. L'analyse statistique porte sur les caractéristiques socio-démographiques des acteurs des deux secteurs et des choix d'utilisation d'énergie traditionnelle et moderne. L'analyse économétrique porte sur l'estimation d'un modèle multinomiale pour identifier les facteurs explicatifs de l'utilisation de l'énergie moderne dans les deux secteurs.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette recherche sont les suivants :

- Les modes d'utilisation d'énergie dans le secteur alimentaire et manufacturier sont connus ;
- Les facteurs pouvant favorisés la transition énergétique dans le secteur informel alimentaire sont identifiés ;
- Les risques et des opportunités de la transition énergétique dans le secteur informel sont connus ;
- Les bonnes pratiques dans le secteur informel alimentaire favorables à une transition énergétique sont identifiées.

<u>Etude 4</u>: Investissement public et productivité sectorielle en Côte d'Ivoire / Dr Kramo Germain

1- Contexte

L'utilisation de l'instrument budgétaire afin d'influer sur l'évolution des agrégats macroéconomiques tels que la croissance, la consommation des ménages et le niveau de revenu demeure l'un des objectifs clés du gouvernement. A cet effet, la politique budgétaire peut revêtir plusieurs formes selon les objectifs fixés par le décideur traduisant dans une certaine mesure, une vision stratégique en matière de développement économique.

L'intuition économique consiste à penser que certains aménagements publics d'infrastructures génèrent des externalités qui améliorent la productivité des facteurs privés, les exemples les plus fréquemment cités étant ceux des réseaux routiers et autoroutiers, des réseaux de d'approvisionnement et de traitement des eaux, etc. De ce fait, l'analyse des liens entre la croissance et l'investissement public a connu un vif regain d'intérêt depuis les travaux théoriques de Barro (1990) qui montrent que les dépenses publiques productives assimilées au capital public d'infrastructures peuvent jouer un rôle moteur dans un processus de croissance auto-entretenue.

C'est dans cette vision que le gouvernement a fait de l'investissement public un élément central dans sa stratégie de développement depuis 2012. Ainsi, les dépenses d'investissement de l'Etat sont en hausse régulière depuis 2012. Elles sont passées de 607,7 milliards de FCFA en 2012 à 1668,9 milliards de FCFA en 2020³. Par ailleurs, le Gouvernement ambitionne de propulser la Côte d'Ivoire vers le statut de pays à revenu moyen – tranche intermédiaire – et la majorité des ivoiriens vers la classe moyenne à l'horizon 2030. Ce qui nécessite d'assurer une plus grande productivité des facteurs et particulièrement du facteur travail.

Il apparait donc important d'analyser l'effet des investissements publics sur la productivité dans les différents secteurs afin de mieux orienter la mise en œuvre de cette nouvelle vision.

2- Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la relation entre l'investissement public et la croissance de la productivité dans les secteurs agricole, industriel et services. De façon spécifique, il s'agira de :

- présenter la structure et l'évolution des investissements publics ;
- examiner la dynamique de la productivité dans les différents secteurs ;
- déterminer l'effet des investissements publics sur la croissance de la productivité dans les secteurs agricole, industriel et service.

3- Méthodologie

Pour analyser la relation entre les investissements publics et la productivité dans les différents secteurs, nous nous inspirons du travail de Christophe (1999). Il a analysé la contribution du

³ http://budget.gouv.ci/statistique.html, accès le 24-03-2021

capital public à la productivité des facteurs privés : une estimation sur panel sectoriel pour dix pays de l'OCDE.

Des variables permettront de mesurer par la Productivité Totale des Facteurs et la productivité par travailleur dans les différents secteurs. Les données proviendront des bases de données de la Banque Mondiale, de Penn World Tables et de la BCEAO.

4- Résultats

Au regard des résultats études antérieurs, nous pouvons nous attendre aux résultats suivants :

- l'investissement public a une influence positive et significative sur la productivité totale des facteurs et la productivité des secteurs industriel et service ;
 - l'investissement public n'a pas d'influence significative sur la productivité du secteur agricole.

<u>Etude 5</u>: Participation aux chaînes de valeur mondiale et résilience du marché du travail en Afrique subsaharienne / Dr KACOU Yves

1- Contexte et justification de l'étude

La montée des chaînes de valeur mondiales (CVM) a considérablement remodelé et transformé la nature de la production à travers le monde. La fragmentation internationale de production en biens intermédiaires compte pour au moins la moitié et peut-être les deux tiers des flux commerciaux internationaux (OMC, 2019 ; Banque mondiale, 2020).

Les chaînes de valeur jouent un rôle important dans le processus de transformation structurelle, contribuant à la création d'emplois plus productifs. Cependant, les bénéfices provenant de l'intégration des CVM ne sont pas automatiques, et la dynamique qui façonne l'émergence et le développement des CVM peut également représenter une menace pour l'emploi durable et de qualité, en particulier pour ceux qui n'ont pas de compétences transférables ou qui sont confrontés à la segmentation du marché du travail (Farole, 2018).

Récemment, quelques études ont tenté d'examiner les effets des CVM sur le marché du travail (Farole, 2016 ; Banga, 2016 ; Rocha and Winkler, 2019 ; Hollweg, 2019). Cependant, on note qu'il y a des limites évidentes à la plupart des études antérieures. D'une part, les études existantes sont menées principalement du point de vue des liens en amont et rares sont les études qui tiennent également compte des liens en aval (Pan, 2020 ; Farole et al., 2018). D'autre part, Il ressort qu'aucune attention particulière n'a porté sur la résilience du marché du travail. Pourtant, les CVM sont susceptibles d'affecter la résilience des pays et des industries aux chocs (Borin et al, 2022).

Cette étude vise donc à renforcer la littérature existante mais également cherche à savoir si la participation aux chaînes de valeur mondiales améliore la résilience du marché du travail en Afrique subsaharienne.

2- Objectifs de recherche

L'objectif général de cette étude est d'analyser comment la participation aux chaines de valeurs mondiale affecte la résilience du marché du travail en Afrique subsaharienne. Plus spécifiquement, cette étude permettra de :

- évaluer le niveau de participation de ces économies aux chaînes de valeurs mondiales;
- évaluer l'effet de cette participation sur la résilience du marché du travail ;
- déterminer si l'intégration en amont, en aval et la position des pays dans les chaînes de valeurs mondiales ont des effets différents sur la résilience du marché du travail.

3- Méthodologie

L'étude se concentre sur l'indicateur de la participation aux CVM et de deux de ses dimensions qui mesurent les liens en amont et en aval d'un pays le long des CVM. Ces indicateurs sont obtenus à partir de la décomposition des exportations brutes et exprimées en valeur ajoutée. Plus précisément, il est adopté la méthodologie développée par Borin et Mancini (2019) et affiné par Borin et al. (2021). Les données proviennent de la base « World Integrated Trade Solution, 2022 ». L'indicateur de la résilience du marché du travail est construit en suivant la méthodologie adoptée par Ezcurra et Rios (2018) et Nchofoung (2022). La résilience du marché du travail est mesurée par le changement du niveau de l'emploi d'un pays par rapport au niveau moyen de l'emploi des pays de l'Afrique subsaharienne.

Une approche macroéconométrique est adoptée en utilisant un panel structurel vectoriel autorégressive (SVAR) inspiré de Goes (2016) et un panel dynamique.

4- Résultats attendus

A la suite de cette étude :

- Le niveau de la participation de ces économies aux chaines des valeurs mondiales est évalué.
- Les effets de la participation aux chaines de valeurs mondiales sur la résilience du marché du travail en Afrique subsaharienne seront identifiés.
- Les effets hétérogènes de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales sur la résilience du marché du travail en Afrique subsaharienne seront connus.

<u>Etude 6</u>: Impact de l'accès aux services communautaires de garde d'enfants sur l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire / Prof. KIMOU Assi J. C.

1- Contexte et justification

L'une des contraintes au progrès social des femmes est l'ampleur des tâches domestiques au niveau du ménage et dans la communauté. En Afrique de l'Ouest, en moyenne, plus de 75% du travail domestique non rémunéré est assuré par les femmes (N. Kpadonou 2019; OXFAM, 2020). En général, les femmes consacrent beaucoup plus d'heures que les hommes au travail domestique non rémunéré (Budlender, 2009). La femme en milieu rural consacre entre 15 et 22%

de son temps aux travaux domestiques, soit entre 8 et 10 heures de travail supplémentaire par semaine par rapport aux hommes (Banque Mondiale, 2020).

Cette inégale répartition du travail non rémunéré chez les femmes constitue une contrainte à la participation de celles-ci au marché du travail, au développement d'activités productives et rémunératrices si elles ne s'arrangent pas à déléguer une partie de ces tâches. Les pesanteurs socioculturelles exigent que la femme reste le maillon essentiel des services non payants de l'éducation de la petite enfance.

Pour assurer les tâches domestiques afférant à la prise en charge de ces enfants, les mères sont bien souvent amenées à renoncer à une occupation rémunérée sur le marché de travail, accentuant ainsi leur vulnérabilité économique et sociale. Une solution à cette situation, est l'instauration de services socio-éducatifs pour assurer le développement de la petite enfance, dont les centres d'actions communautaires de protection de la petite enfance (CACE).

L'Etat de Côte d'Ivoire a initié cette approche communautaire à la fin des années 1990, pour une expansion de ce service au profit des zones rurales et péri-urbaines. Les CACE allient flexibilité et partenariat en vue de promouvoir le développement de la petite enfance dans les zones rurales et péri-urbaines défavorisées.

En outre, alors que qu'il a été démontré que l'accès des mères à chacun de ce type de service peut avoir des effets positifs tout au long de la vie (Barber et Gertler 2009, Carneiro et al., 2013, Kiernan et Huerta 2008, 2008), très peu de preuves sont disponibles sur les effets d'entraînement induits, relatives à l'autonomisation des mères (Baker Henningham et Lopez Boo 2010). Plus spécifiquement, l'impact de la mise en œuvre de telles innovations dans les capacités entrepreneuriales des femmes en Côte d'Ivoire doit être interrogé.

2- Objectif de recherche

L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'impact de l'accès aux services socio-éducatifs communautaires de la petite enfance sur le parcours entrepreneurial des femmes. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- a. déterminer l'impact de l'accès de la petite enfance aux services socio-éducatifs sur l'accès aux marchés/clients
- b. capter l'impact de l'accès de la petite enfance aux services socio-éducatifs sur l'accès aux matériels /outils de production ;
- c. exposer l'incidence de l'accès aux services socio-éducatifs sur les chiffres d'affaires, l'accès au financement, et sur l'appartenance à des réseaux d'organisations professionnelles.

3- Méthodologie

Les données utilisées sont de deux types :

- des données qualitatives : 272 entretiens réalisés dont 164 entretiens individuel et 108 focus group ;
- des données quantitatives : deux passages d'enquêtes auprès de 1200 ménages dont 400 ménages bénéficiaires et 800 non bénéficiaires des régions du Sud-comoé, Gbêkê, Gontougo, Tonkpi/Guémon, Poro/Bagoué.

La méthode d'analyse comprendra une analyse de contenu, une analyse de statistiques descriptives, et une application de la méthode de la double différence.

4- Résultats attendus

A la fin de cette étude :

- a. L'impact de l'accès de la petite enfance aux services socio-éducatifs sur l'accès aux marchés/clients est déterminé
- b. L'impact de l'accès de la petite enfance aux services socio-éducatifs sur l'accès aux matériels/outils de production est mesuré
- c. L'incidence de l'accès aux services socio-éducatifs sur les chiffres d'affaires captés, sur l'accès au financement ; sur l'appartenance de femmes d'affaires à des réseaux.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, comme en 2022 et en vue de réduire les charges, la CAPEC publiera des policy briefs issus des travaux de 2022 et de ceux de 2023, qu'elle distribuera par le canal de clés USB ou par des envois par mails, à l'occasion des séminaires de dissémination ou des conférences. Quelques exemplaires pourront être édités pour les Ministères, institutions avec lesquelles la CAPEC travaille régulièrement ou susceptibles d'être intéressées par la problématique traitée dans le Policy brief.

2.3- FORMATION

Au cours de l'année 2023, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des chercheurs dont un media training, des doctorants et du Personnel d'appui. En fonction de la demande, elle organisera des sessions de formation à l'endroit des cadres de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile.

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

En vue de faire connaître les résultats des travaux de recherche de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.), quatre séminaires de dissémination seront organisés par la Cellule en 2023 dont deux en lien avec la clôture de deux études financées par le CRDI et deux autres qui seront des cadres de dissémination des résultats des travaux des chercheurs. Afin de continuer à contribuer à l'émergence d'une culture d'Evaluation et de reddition de compte en Côte d'Ivoire, la CAPEC compte cette année encore soutenir l'ONG 2IEval dans l'organisation de la huitième édition du Prix Evaluation d'Or.

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera quatre réunions statutaires en 2023 dont deux en présentiel dans les mois de juin/juillet et décembre.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC prévoit contribuer une fois de plus à la réalisation de différentes études à titre onéreux. Au regard du bilan 2022, la CAPEC s'attend à réaliser 12 nouvelles études à titre onéreux pour 2023 en plus des études de 2022 à achever.

2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

Comme les années précédentes, la CAPEC reste disponible pour offrir son assistance technique aux différents ministères qui la solliciteront ainsi qu'autres acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. A ce titre elle reste disposée à conclure des conventions avec les différentes structures à l'image de celle qu'elle a signée avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2023. Il s'agit, entre autres, de :

- les audits des gestions des années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.
- la coopération avec des institutions internationales pour l'organisation d'activités dont l'implication de la CAPEC dans la gestion du Japan Corner de l'Université Félix Houphouët Boigny qui ouvrira en mai 2023 ;
- des réunions de l'équipe de travail et de séminaires internes dans le cadre de formations internes ou de réalisation d'études pours des institutions.

2.8- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2023

	Activités	Résultats attendus
1		06 travaux de recherches (recherches personnelles des chercheurs) en 2023
2	Publication	- Publication de policy briefs (prévision de 8 policy briefs en raison de 2 par séminaire de dissémination).
	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC	- 02 pour les Chercheurs

		- Organisation de quatre (4) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches			
	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	- Organisation de la huitième édition du Prix d'Evaluation d'Or avec 2IEval			
4		- Organisation de quatre (4) réunions ordinaires du Comité de Pilotage dont deux (2) en présentiel.			
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des	- Participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux pour 12 nouvelles études ;			
	ressources	- Présentation des requêtes			
6	Appuis techniques	- Obtention de 2 nouvelles Conventions			
7	Autres activités	- Faire auditer la gestion des années 2018 à 2022			

3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans la lignée des années précédentes, l'évaluation des performances de l'année 2023, se fera dans le cadre du Plan de Suivi et Evaluation établi avec l'aide du Responsable du Suivi et Evaluation. L'évaluation des chercheurs et du personnel d'appui, se fera grâce à la fiche élaborée à cet effet.

3.2- RISQUES

Les activités de l'année 2023 devront être financées dans la majeure partie, sur les fonds propres mobilisés à travers des activités à titre onéreux. Le risque majeur sur l'atteinte des résultats attendus demeure la mobilisation des ressources. Ce risque sera amoindri avec l'accroissement conséquent de l'appui budgétaire de la part de l'Etat, avec l'assistance de Monsieur le Président de l'Université FHB et des autres membres du Comité de pilotage.

CONCLUSION

L'année 2023 est l'année médiane du Plan National de Développement (PND 2021-2025). De nombreux défis restent à relever pour accélérer la transformation structurelle de l'économie. La CAPEC prévoit conduire six (06) travaux d'études et recherches dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC, ainsi qu'une quinzaine d'études, dont 12 nouvelles, au profit de différents types de partenaires. Ces études et recherches en plus des séminaires de dissémination, des conférences, des autres activités de communication (prix d'excellence, etc.) et des formations, devront contribuer non seulement à renforcer les capacités des décideurs mais aussi à orienter les politiques économiques.

Le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget sont présentés en annexes.

ANNEXES

ANNEXE 1: BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2023 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres.

		Avril-Juin	Juillet- Sept	Oct-Decembre	TOTAL	
ACTIVITES	Janv-Mars				Semaine	es En %
Recherches	2,50	2,50	1,00	1,00	7,00	13,86
Thématiques	2,00	2,00	0,50	0,50	5,00	09,90
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,96
Publications	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	6,93
Policy briefs	1.00	1.00	0.75	0,75		6.93
Formation	1,00	2,00	1,50	0,50	5,00	09,90
Internes CAPEC	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	5,94
Cadres administration	0,00	1,00	1,00	0,00	2,00	3,96
Séminaires et	2,00	2,00	2,00	2,00	8,00	15,84
Conférences	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,92
Internes CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,92
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00	17,82
Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,96
Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	13,86
Sous Total Activités	8,5	9,5	8,25	6,25	32,50	
CAPEC						64,36
En % du Total CAPEC	26,15	29,23	25,38	19,24	100,00	
Enseignements	4,00	2,00	2,00	5,00	13,00	31,94
Congés	0,00	1,00	2,5	1,5	5,00	5,55
Sous Total hors CAPEC	4,00	3,00	4,5	6,50	18,00	35,65
TOTAL GLOBAL	12,5	12,5	12,75	12,75	50,5	100,00